

Klimapakt-Dag 2025

B.circular

Myriam Seiter, Klima-Agence



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité



Contexte stratégique et réglementaire en faveur des approvisionnements durables et circulaires (sélection)



Engagement politique :

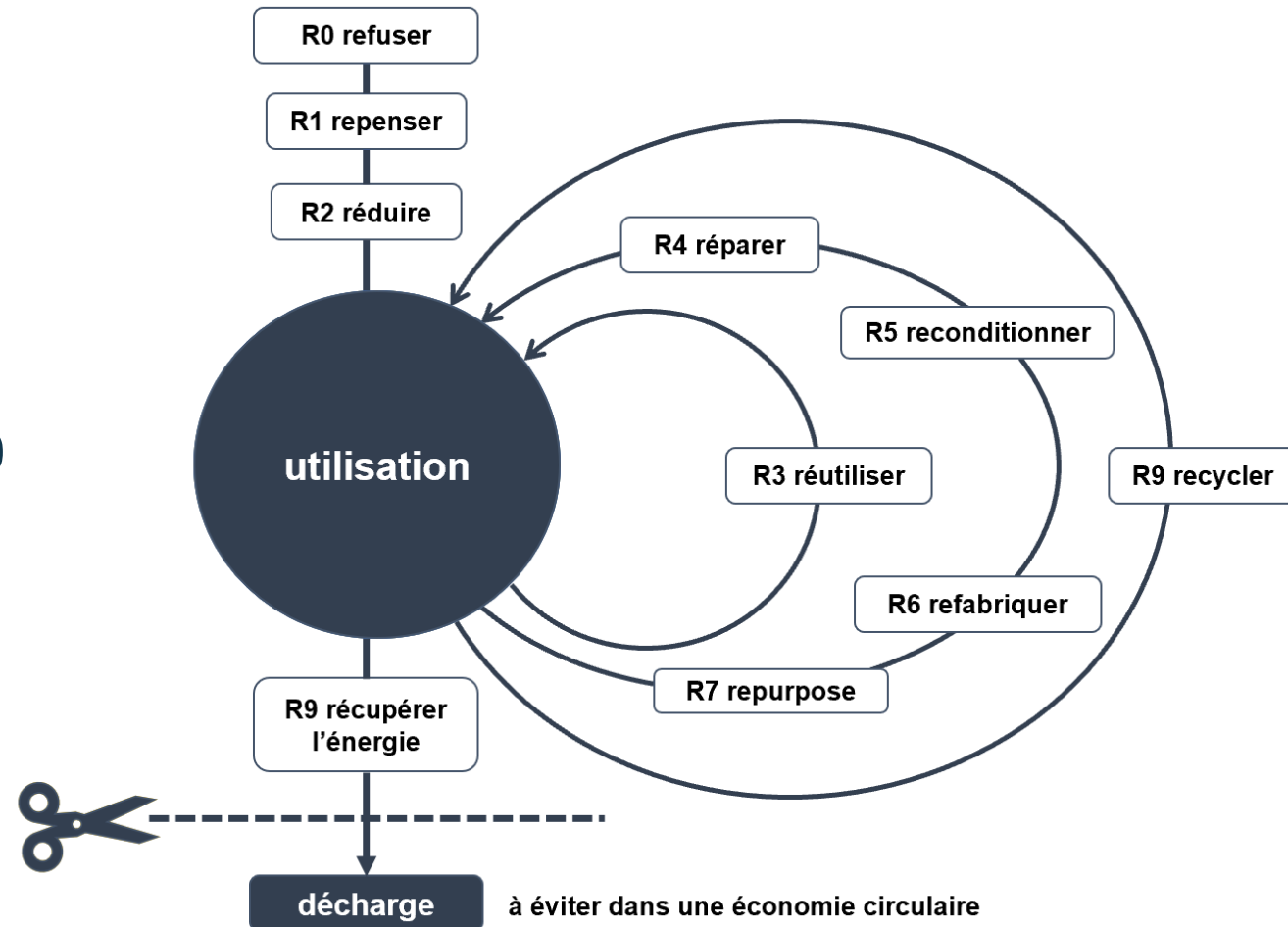
- Accord de coalition 2023-2028
(« Lëtzebuerg fir d'Zukunft stäerken »)

Stratégies nationales :

- Stratégie « Null Offall Lëtzebuerg », 2020
- Stratégie pour une économie circulaire Luxembourg, 2021

Cadre législatif et réglementaire :

- Loi du 9 juin 2022 modifiant la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets

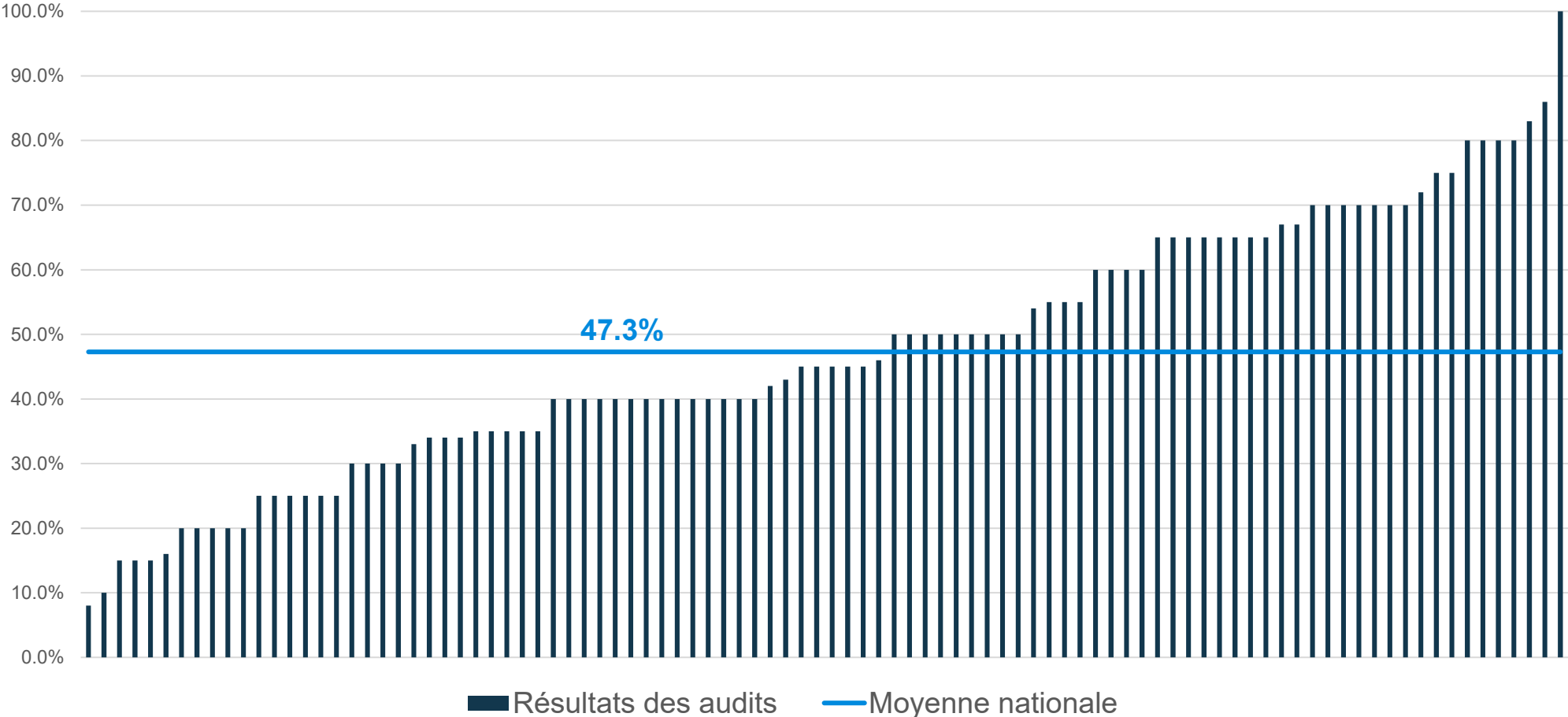


Le Pacte Climat en tant qu'instrument de soutien pour ce sujet au niveau communal



Mesure 5.2.4 Achats publics

96 communes auditées (juin 2025)



Nouvelle version b.circular

À partir de juin 2025



Dimensions & critères



Énergie & émissions

- Consommation d'énergie (production)
- Efficacité énergétique (utilisation)



Ressources responsables

- Contenu biobasé d'origine durable
- Contenu recyclé
- Conception pour le recyclage
- Service de reprise



Utilisation prolongée

- Garantie prolongée
- Réparabilité



Bien-être humain & social

- Santé & sécurité
- Responsabilité sociale



Catégories de produits



Papeterie et fournitures



Mobilier



TIC

Démonstration



Katalog

b.circular

Aktuelles

Kontakt

 Meine Auswahl

DE ▾

Nutzen Sie Ihre Beschaffung für einen positiven Wandel!

→ Mehr erfahren



Vereinfachen Sie Ihre nachhaltige und zirkuläre Beschaffung mit unserem Katalog



Entdecken Sie die wesentlichen Kriterien und Umweltzeichen Ihrer Produktkategorie, um fundierte Entscheidungen zu treffen und mehr Nachhaltigkeit und Kreislauffähigkeit in Ihre Beschaffung zu integrieren.



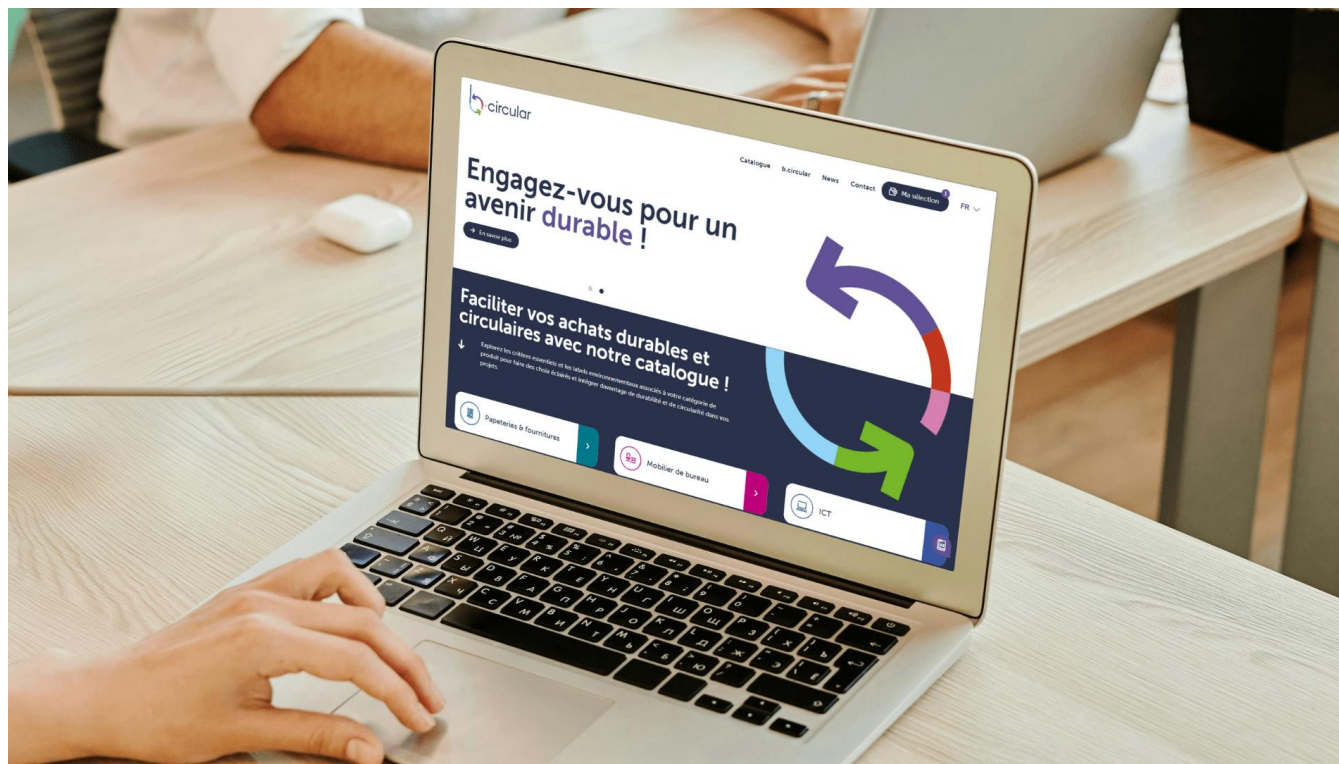
Application de l'outil au sein de la commune

- **Sensibilisation** : favorise la prise de conscience autour de l'approvisionnement durable et circulaire, tout en accompagnant le processus de manière intuitive et pragmatique
- **Appui stratégique** : soutient l'élaboration et la révision des lignes directrices d'approvisionnement dans le cadre du Pacte Climat, notamment en lien avec la mesure 5.2.4 sur les achats publics
- **Dialogue interne et externe** : facilite les échanges au sein de la commune (p. ex. services concernés, décideurs politiques) et renforce le dialogue avec les parties prenantes externes (p. ex. fournisseurs, distributeurs)



Conseillers spécialisés en économie circulaire, disponibles pour un accompagnement complémentaire dans ce contexte.

Passez à l'action !



www.bccircular.lu